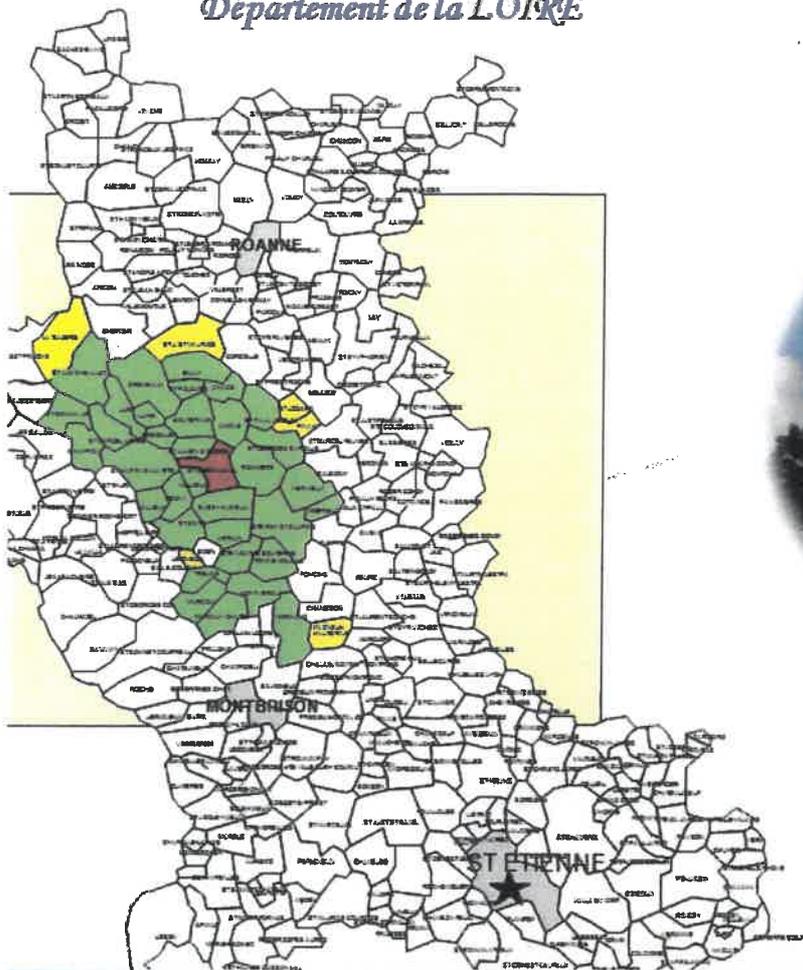


Département de la LOIRE



Syndicat Intercommunal
des Eaux de la BOMBARDE





La production d'eau potable



*Le barrage : mise en service 1972
 Depuis, il a été surélevé 2 fois :
 +1,00 m en 1986 (440 000 m³)
 +1,00 m en 2011
 portant son volume à 540 000 m³.*

La prise d'eau rivière: mise en conformité avec la réglementation en 2006, sa capacité de prélèvement a été portée à 400 m³/h



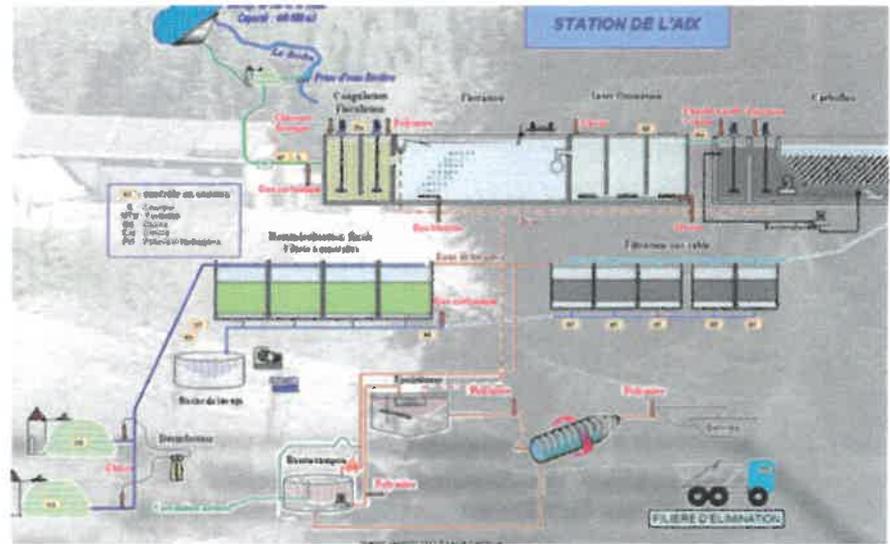
Caractéristiques de l'eau

EAU BRUTE

ressource principale.....prise d'eau sur le Boën
 ressource de secours.....barrage du gué de la Chaux
 eau peu reminéralisée – TAC1°F
 couleur moyenne.....75 mg l PtCo
 couleur Maxi.....> 200 mg l PtCo

EAU TRAITEE

eau minéralisée, équilibrée et désinfectée.....pH : 8,0
 TAC.....14°F
 Contrôle en continu du pH, de la turbidité et du chlore



Filière de déshydratation des boues

Construite en 1957, la station de traitement a été modernisée régulièrement. Les derniers travaux ont consisté à améliorer la filière boue par la mise en service d'une centrifugeuse. Cette opération permet de traiter les eaux « sales » issues du process de la station et de les déshydrater. Ces boues à l'aspect pâteux sont revalorisées par compostage.



Mot du président

Le Syndicat intercommunal des Eaux de la Bombarde, régie publique créée en 1947, alimentée en eau potable par 1 000 km de canalisations, plus de trente cinq communes et près de 20 000 habitants de l'ouest Forez.

Après son développement rapide, ses créateurs et dirigeants successifs n'ont eu de cesse d'agir - avec principalement l'aide de l'Etat (Agence de l'eau) et du Département de la Loire, en collaboration avec le prestataire SAUR pour :

améliorer constamment la qualité de l'eau distribuée, notamment par l'emploi de procédés de traitements toujours plus efficaces et respectueux de la santé (abandon de la filière au sulfate d'aluminium, minéralisation, ...), et par le renouvellement progressif des canalisations (suppression des branchements en plomb,...) ;

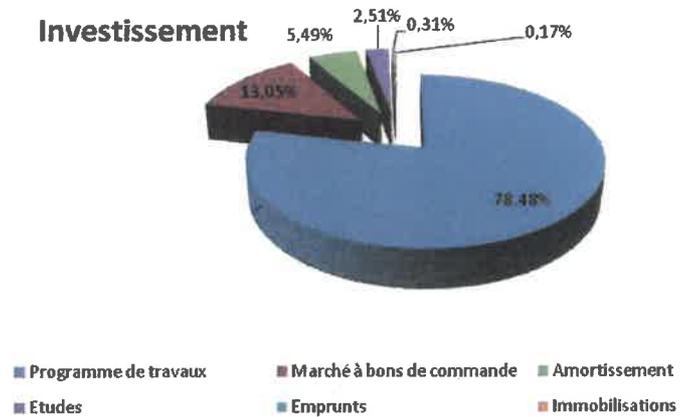
accroître la sécurité de l'approvisionnement quelles que soient les conditions, en particulier climatiques : par exemple augmentation à deux reprises de la capacité de la retenue du Gué de la Chauz, actions multiples sur le rendement du réseau, développement d'interconnexions avec les structures voisines,...etc ;

renforcer les performances économiques (développement de nouveaux services et baisse réelle du coût pour l'abonné), sociétales (e.g. actions en matière d'éducation) et environnementales (préservation de la ressource, réduction draconienne des rejets et de l'impact écologique du traitement) de la distribution.

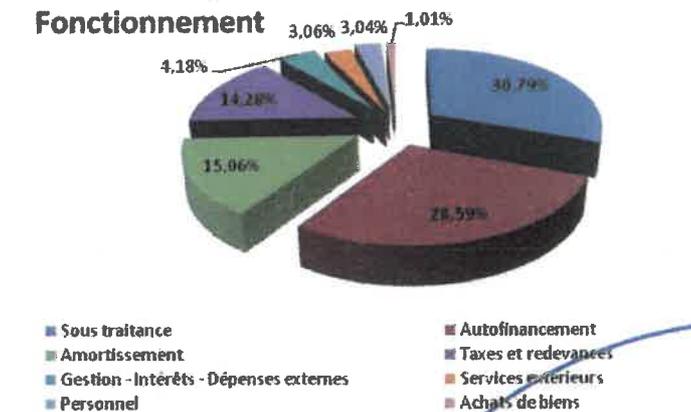
A l'avenir, seul ou avec d'autres, à la bonne échelle que la raison fera prévaloir, le Syndicat devra conserver ces objectifs. Et faire que l'eau reste toujours aussi bien cette matière première unique mise au service de la vie et du développement humain, que la composante irremplaçable d'une nature préservée pour les générations futures.

Jean-Louis Gaillard

Investissement



Fonctionnement



Les budgets

Les grands acteurs

CG42 - Conseil Général de la Loire

DDT - Direction Départemental du Territoire

AE - Agence de l'Eau Loire Bretagne

ARS - Agence Régionale Sanitaire

DREAL - Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

SMMM - Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine



Siège du Syndicat:



Service client : 04.69.66.35.00

www.saur.com

**Syndicat Intercommunal
de La Bombarde**
28, rue Robert Lugnier
42260 SAINT GERMAIN LAVAL

Tél: 04.77.65.40.64

Fax: 04.77.65.42.61

Courriel: siebombarde@wanadoo.fr